

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Guatemala, Panama
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Canetg, Fabio
Eperon, Lionel
Hulliger, Caroline
Pasquier, Emilia
Unbekannt, Autor
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Canetg, Fabio; Eperon, Lionel; Hulliger, Caroline; Pasquier, Emilia; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Guatemala, Panama, 1993 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Strafrecht	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Aussenwirtschaftspolitik	2
Wirtschaft	3
Wirtschaftspolitik	3
Konjunkturlage- und politik	4
Geld, Währung und Kredit	4
Banken	4

Abkürzungsverzeichnis

EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
AIA	Automatischer Informationsaustausch
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)

AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
EAR	Echange automatique de renseignements
G20	Groupe des vingt
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Strafrecht

GERICHTSVERFAHREN
DATUM: 04.06.2014
NADJA ACKERMANN

Internationale Beachtung fand das Strafverfahren gegen **Erwin Sperisen**. Der ehemalige Polizeichef Guatemalas wurde zwei Jahre nach seiner Festnahme zu einer lebenslangen Freiheitsstrafe verurteilt. Das Genfer Strafgericht sprach ihn im Vorwurf schuldig, bei der Erstürmung des Gefängnisses Pavón 2006 die Ermordung von sechs Häftlingen angeordnet zu haben. Das Urteil wurde auch in Guatemala verfolgt und dort von jenen begrüsst, die das Land auf dem Weg in Richtung rechtsstaatlicher Verhältnisse sehen.¹

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.09.2013
EMILIA PASQUIER

En septembre, le Conseil fédéral a publié un message concernant la signature d'un **accord de libre-échange** entre l'AELE et les Etats d'Amérique centrale (Costa Rica et Panama). Les chambres devront encore se prononcer sur cet objet en 2014.²

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 24.12.1994
LIONEL EPERON

Les autorités fédérales ont décidé de procéder, d'ici à fin 1996, à la fermeture des **ambassades de Suisse** à Luanda (Angola), Yaoundé (Cameroun) et Panama, ainsi qu'à l'ouverture d'un consulat général à Shanghai (Chine). L'ambassade de Suisse à Beyrouth (Liban) sera, quant à elle, réouverte. En revanche, les consulats généraux établis à Windhoek (Namibie), Bregenz (Autriche), Curitiba (Brésil), Dijon et Le Havre (France), ainsi que le bureau des visas de Casablanca (Maroc) seront supprimés. La Confédération a, par ailleurs, créé un **bureau de liaison** à Jéricho auprès des autorités autonomes palestiniennes.³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.08.2012
EMILIA PASQUIER

Didier Burkhalter a rencontré le **ministre guatémaltèque des affaires étrangères Harold Caballeros**. Ils se sont entretenus sur l'engagement de la Suisse dans des projets de coopération au Guatemala.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Accompagné par une délégation économique, **Johann Schneider-Ammann**, le ministre de l'économie de la formation et de la recherche, s'est rendu au Mexique afin de promouvoir la coopération économique entre le Mexique et la Suisse. Le ministre libéral-radical a ensuite visité le salon de l'agriculture à Paris. En avril, il s'est envolé vers le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan avec une délégation afin de renforcer les liens économiques de la Confédération avec ces pays. Washington accueillant l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale, Johann Schneider-Ammann s'est rendu dans la capitale américaine, accompagné de la ministre des finances et du président de la Banque nationale suisse Thomas Jordan. Il s'est ensuite envolé aux portes de l'Europe, à Istanbul, afin d'assister à l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). A Bruxelles, il a signé un accord en matière de concurrence avec l'UE. C'est ensuite Paris qui a accueilli le conseiller fédéral à l'occasion de la réunion de l'OCDE. En juin, le chef du département de l'économie s'est rendu à Trondheim pour la conférence ministérielle de l'AELE. Lors de cette rencontre, le ministre a signé des accords de libre-échange entre l'Association européenne de libre-échange (AELE) et la Bosnie et Herzégovine, le Costa Rica, le Panama, ainsi que des déclarations de coopération avec le Nigéria et le Myanmar. Accompagné d'une délégation économique, Johann Schneider-Ammann s'est rendu en Chine et en Corée du Sud. Le point culminant de cette visite aura été la signature de l'accord de libre-échange entre la Suisse et la Chine. En septembre, la visite du conseiller fédéral en Afrique du Sud a combiné une approche économique et scientifique afin d'intensifier la coopération dans ces deux domaines. Le ministre s'est ensuite envolé pour Washington, accompagné d'Eveline Widmer-Schlumpf, pour

participer à l'assemblée annuelle du FMI et de la banque mondiale. En octobre, Johann Schneider-Ammann s'est rendu à Bruxelles pour une visite de travail. Et c'est l'Asie, plus particulièrement le Vietnam et l'Indonésie, qui ont reçu le ministre pour discuter d'accords de libre-échange. Dans le courant du mois de novembre, Johann Schneider-Ammann a effectué une visite aux Pays-Bas où il a notamment visité le centre des ingénieurs de l'Agence spatiale européenne avant de rencontrer son homologue néerlandais. La neuvième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Bali, où le ministre bernois a représenté la Suisse.⁵

MOTION

DATUM: 13.06.2013
EMILIA PASQUIER

Les chambres fédérales ont accepté la motion de la CPE-CN « **maintien de l'ambassade suisse au Guatemala** ». Afin de mettre en œuvre les mesures d'économie décidées par le parlement, l'ambassade de Suisse au Guatemala devait mettre la clé sous la porte. Cette motion empêchera donc l'ambassade de fermer définitivement. Le refus du parlement, notamment des partis de droite, de fermer cette ambassade a été critiqué par les parlementaires de gauche. Ces derniers ont souligné l'incohérence du parlement qui d'un côté demande au DFAE des mesures d'économie, mais de l'autre refuse les mesures préparées par Didier Burkhalter. En réponse à ces critiques, Karin Keller-Sutter (plr, SG) ou encore Yvette Estermann (udc, LU) ont déclaré que les coupes devaient être effectuées dans l'aide au développement et non dans les représentations diplomatiques.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés.⁷

Aussenwirtschaftspolitik

INTERPELLATION / ANFRAGE

DATUM: 19.03.1993
AUTOR UNBEKANT

Suite aux révélations par la presse de preuves irréfutables sur l'**utilisation militaire** des avions **Pilatus PC-7 et PC-9**, en **Birmanie** et au **Guatemala** notamment, et de la présence de techniciens de la firme Pilatus en Birmanie, le chef du DMF a exigé de ses services une information complète sur l'engagement des PC-7 en Birmanie. Il a également indiqué qu'il n'était pas exclu que ces appareils soient soumis à la nouvelle loi sur le matériel de guerre en cours de révision. Quelques jours plus tard, le Conseil fédéral a exigé de l'entreprise nidwaldienne d'apporter différentes modifications techniques afin d'exclure toute utilisation militaire des appareils PC-7 et PC-9. Si tel n'était pas le cas, leur exportation se verrait interdite en vertu de l'art. 102 chif. 8 de la Constitution qui charge le Conseil fédéral de défendre les intérêts de la Confédération dans ses rapports internationaux.⁸

BERICHT

DATUM: 31.12.2013
EMILIA PASQUIER

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit

un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.06.2014
CAROLINE HULLIGER

Le 24 juin 2013, la Suisse a signé un **accord de libre-échange avec le Costa Rica et le Panama**, deux marchés dynamiques d'Amérique centrale, couvrant le commerce des marchandises et des services, les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la concurrence, les marchés publics, le commerce et le développement durable, la coopération économique et technique ainsi que les dispositions juridiques et institutionnelles.

En octobre 2013, la Commission de politique extérieure du Conseil national avait approuvé l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein et la Suisse) et les Etats d'Amérique centrale par 17 voix contre 0 et 6 abstentions. En outre, une proposition de minorité visant à renvoyer le projet au Conseil fédéral avec mandat de négocier des mécanismes de règlement des différends avait été rejetée par 17 voix contre 6. Le 4 mars 2014, le projet de loi a été approuvé par le Conseil national. Le Conseil des Etats en tant que second conseil a également suivi sa Commission en votant oui à cet accord de libre-échange lors de la session d'été 2014, le 16 juin 2014. La présence économique de la Suisse dans cette partie du monde devrait ainsi être renforcée. Il s'agit également d'un avantage concurrentiel certain sur les pays qui n'ont pas un tel accord avec ces deux Etats de l'Amérique centrale. Cet accord se range dans la politique d'ouverture des marchés de la Suisse qui vise à améliorer les échanges internationaux et à les diversifier et dynamiser.¹⁰

Wirtschaft

Wirtschaftspolitik

Wirtschaftspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.03.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

Le **rapport sur la politique économique extérieure de 2015** a été présenté dans les chambres parlementaires. Ce rapport a notamment mis en avant la qualité des infrastructures, la flexibilité du marché du travail et le faible fardeau administratif comme principaux vecteurs de développement de la place économique suisse. En outre, il a rappelé que la Suisse doit faire face à l'internationalisation des processus de production et à des variations structurelles récurrentes. Ainsi, le rapport a pointé du doigt l'adoption de l'initiative «Contre l'immigration de masse» en 2014 et les conséquences qui en découlent pour la politique économique extérieure.

D'un côté, le Conseil national a pris acte du rapport. De plus, il a adopté trois accords internationaux. L'adhésion du Guatemala aux accords de libre-échange entre l'AELE et les Etats d'Amérique centrale, et des nouvelles mesures tarifaires des douanes ont été adoptées à l'unanimité. Par contre, l'UDC s'est opposé à l'accord de libre-échange entre l'AELE et l'Albanie et la Serbie. Néanmoins, le parti agrarien n'a pas réussi à convaincre au-delà de son parti politique. L'accord a donc été adopté par 128 voix contre 60. La chambre du peuple a donc suivi sa Commission de politique extérieure (CPE-CN) qui a recommandé l'adoption des accords par 14 voix contre 4 et 2 abstentions.

D'un autre côté, le Conseil des Etats a pris acte du rapport puis adopté tacitement les trois accords internationaux. La chambre a suivi sa Commission de politique extérieure (CPE-CE) qui préconisait l'adoption à l'unanimité.¹¹

Konjunkturlage- und politik

Le Conseil fédéral a approuvé le rapport sur la **politique économique extérieure 2014**. Ce rapport met notamment en avant la fragmentation des chaînes de production mondiales et recommande une spécialisation sur les maillons de la chaîne pour lesquels la Suisse possède un avantage comparatif. Il présente également les nouveaux accords sur le commerce international: l'accord sur la facilitation des échanges de l'OMC et les accords de libre-échange avec la Chine, les Etats de coopération du Golfe, le Costa Rica et le Panama. Les chambres des cantons et du peuple ont pris note du rapport. Elles ont notamment souligné les conséquences de la votation du 9 février et le risque d'un isolement pour la Suisse.¹²

Geld, Währung und Kredit

Banken

2014 wurden weitere **Schritte in Richtung eines internationalen automatischen Informationsaustausches (AIA) in Steuerangelegenheiten** gemacht. Der Bundesrat hatte sich im Rahmen der Finanzmarktstrategie im Juni 2013 bereit erklärt, bei den Erarbeitungen eines internationalen Standards für den automatischen Informationsaustausch mitzuwirken. Im Januar 2014 präsentierte die OECD im Auftrag der G20 die Eckpunkte des künftigen AIA. Diese lehnten sich stark an die US-Regelungen des Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) an, mit dem Unterschied, dass der AIA nicht bei der Staatsbürgerschaft ansetzen sollte, sondern beim Residenten. Durch den AIA sollten Banken und andere Finanzintermediäre zur Sammlung verschiedener Einkommens- und Vermögensangaben von natürlichen und juristischen Personen verpflichtet werden. Davon ausgeschlossen waren einzig börsennotierte Firmen, internationale Organisationen und staatliche Betriebe. Bei Spezialgesellschaften (beispielsweise Trusts) sollten die Finanzintermediäre angehalten werden, die wirtschaftlich berechtigten Personen zu identifizieren. Den von der Schweiz vorgebrachten Bedingungen (Spezialitätenprinzip, Datenschutz, Reziprozität und Identifikation des wirtschaftlich Berechtigten auch bei Spezialgesellschaften) wurde mehrheitlich entsprochen. Aufgrund der Ausgestaltung der vorgeschlagenen AIA-Regelungen war ein innerschweizerischer Konflikt betreffend Bankgeheimnis zu erwarten. Weil auch Schweizer Bürgerinnen und Bürger potenziell Kunden ausländischer Finanzinstitute waren, würden Schweizer Behörden durch den AIA Informationen zu deren Einkommens- und Vermögensbewegung erhalten, nicht aber von Einkommens- und Vermögenswerten inländischer Konti und Anlagen. Eveline Widmer-Schlumpf erachtete das Vertrauensverhältnis zwischen Staat und Bürger als dadurch nicht beeinträchtigt. Wenn das Vertrauen gerechtfertigt sei, hätten die Bürgerinnen und Bürger mit Konti im Ausland nichts zu befürchten, liess sich die Bundesrätin zitieren. Nach der Veröffentlichung der AIA-Eckpunkte im Januar 2014 kam es in den Medien zu Diskussionen betreffend einer vermeintlichen Spezialbehandlung der USA. Diese sollten gemäss den präsentierten Eckpunkten in manchen Fällen nicht verpflichtet sein, die wirtschaftlich berechtigten Personen eines Trusts identifizieren zu müssen, beispielsweise wenn sich dieser in einem Land ausserhalb des FATCA-Netzwerks befand (zum Beispiel in Panama). Diese Ausnahme sei „extrem beschränkt“, erklärte der OECD-Steuerchef Pascal Saint-Amans. Das Modellabkommen, das im Rahmen der OECD erarbeitet würde, sei zudem nicht sakrosankt. Es stünde jedem Land frei, mit den USA bilateral eine restriktivere Regelung zu vereinbaren. Zudem werde das bei der OECD angesiedelte Global Forum allfällige Mängel in der Steuertransparenz ansprechen. Im Juli 2014 legte die Pariser Organisation eine vollständige Version des erarbeiteten Standards (Modellabkommen, technische Details zur Umsetzung sowie kommentierte Auslegungen) vor. Die G20 bestätigten diese Marschrichtung im September 2014, worauf 51 Staaten und Territorien im Oktober 2014 beschlossen, den neuen Standard per 2017 umzusetzen (Multilateral Competent Authority Agreement, MCAA). Weil sich das MCAA auf das Amtshilfeübereinkommen (Europaratkonvention zur Steueramtshilfe) stützte, das vom Bundesrat erst Anfang 2015 in die Vernehmlassung geschickt wurde (siehe unten), unterschrieb die Schweiz das Abkommen am 19.11.14 nur mit Vorbehalten. Ebenfalls auf Januar 2015 stellt der Bundesrat die Vernehmlassung zur Umsetzungsgesetzgebung zum AIA in Aussicht. Diese sollte mitunter festhalten, unter welchen Bedingungen die Schweiz bereit sein würde, mit einem Staat den AIA zu vereinbaren. Unter Vorbehalt der parlamentarischen Zustimmung war am Jahresende 2014 absehbar, dass die Schweiz frühestens 2018 Daten liefern würde.¹³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.09.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

En ligne avec l'introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) avec 41 États partenaires, validé en 2017, **l'introduction de l'EAR relatifs aux comptes financiers** avec la République de Singapour, Hong Kong, Anguilla, les Bahamas, Bahreïn, le Qatar, le Koweït, Nauru, les communes outre-mer des Pays-Bas et le Panama a été adopté par le Conseil des États. Lors des débats, Ueli Maurer a plaidé pour un développement des normes financières en parallèle avec la pratique internationale. Aucune opposition notoire n'est à signaler.¹⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.12.2018
GUILLAUME ZUMOFEN

Le Conseil national s'est penché sur **l'introduction de l'EAR** relatifs aux comptes financiers avec la République de Singapour, Hong Kong, Anguilla, les Bahamas, Bahreïn, le Qatar, le Koweït, Nauru, les communes outre-mer des Pays-Bas et le Panama. Seul l'UDC s'est opposée à l'introduction de l'échange automatique de renseignements avec les pays sus-mentionnés. Néanmoins, les voix de l'UDC n'ont pas pesé lourd face au reste de la chambre du peuple. L'introduction de l'EAR a donc été adoptée.¹⁵

1) LT, 7.6.14; NZZ, 4.6., 7.6.14; TA, 7.6.14

2) FF, 2013, p. 7221ss.

3) BZ, 23.8.94; NZZ, 5.7 et 24.12.94.

4) Communiqué du DFAE du 27.8.12.

5) Communiqué du DEFR du 8.2.13; Communiqué du DEFR du 19.2.13; Communiqué du DEFR du 9.4.13; Communiqué du DFAE du 18.4.13; Communiqué du DERF du 7.5.13; Communiqué du DERF du 17.5.13; Communiqué du DEFR du 29.5.13; Communiqué du DEFR du 20.6.13; Communiqué du DEFR du 4.7.13; Communiqué du DEFR du 2.9.13; Communiqué du DFF du 10.10.13; Communiqué du DEFR du 17.10.13; Communiqué du DEFR du 22.10.13; Communiqué du DEFR du 19.11.13; Communiqué du DEFR du 28.11.13.

6) BO CN, 2013, p. 579ss.; BO CE, 2013, p. 431ss.; Communiqué du DFAE du 6.6.13; TG, 7.6.13

7) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale

8) BO CN, 1993, p. 659 ss.; VO, 25.2.93; presse des 27.2, 2.3, 6.3, 9.3 et 18.3.93; NQ, 5.3.93.

9) MCF 13.008; FF, 2013, p. 1153ss., 2341s.; BO CN, 2013, p. 125ss.; BO CE, 2013, p. 146.

10) BO CE 2014; BO CN 2014; Message SECO; Recueil officiel ALE; NZZ, 4.3.14

11) BO CE, 2016, pp.228 s.; BO CN, 2016, pp.46 s.; Communiqué de presse CPE-CE du 18.02.2016; Communiqué de presse CPE-CN du 02.02.2016; FF, 2016, pp.727; FF, 2016, pp.873; FF, 2016, pp.885; FF, 2016, pp.931; FF, 2016, pp.933; FF, 2016, pp.955

12) BO CE, 2015, pp.26; BO CE, 2015, pp.304; BO CN, 2015, p.602; BO CN, 2015, pp.190; Communiqué de presse CPE-CE du 10.02.2015; Communiqué de presse CPE-CN du 17.02.2015

13) BR, Erläuternder Bericht zum Übereinkommen des Europarats und der OECD über die gegenseitige Amtshilfe in Steuersachen und zur Änderung des Steueramtshilfegesetzes, S. 3; Medienmitteilung EFD vom 21.5.14; Medienmitteilung EFD vom 8.10.14; NZZ, 28.1., 11.3. und 14.3.14; NZZ, 20.2., 21.3., 25.3., 22.5., 22.7., 30.10.14

14) BO CE, 2018, pp.646; FF, 2018 pp.3411; FF, 2018, pp.3345; FF, 2018, pp.3413; FF, 2018, pp.3415; FF, 2018, pp.3417; FF, 2018, pp.3419; FF, 2018, pp.3421; FF, 2018, pp.3423; FF, 2018, pp.3425; FF, 2018, pp.3427; FF, 2018, pp.3429; FF, 2018, pp.3431; FF, 2018, pp.3433

15) BO CE, 2018, p.1081; BO CN, 2018, p.2254; BO CN, 2018, pp.2177; Communiqué de presse CER-CE du 13.11.2018